

POSSIBILITÉS D'EMPLOI

AFFICHAGE EXTERNE

Le présent concours s'adresse également aux hommes et aux femmes

Le 21 octobre 2020

Le District scolaire francophone Nord-Est accepte des candidatures pour le poste suivant :

➤ **CHAUFFEUR(E) ENTRAÎNEUR(E)**

Numéro de concours	Poste vacant	Région
2021DSFNE-107	Chauffeur(e) entraîneur(e)	Chaleur

Salaire : Selon la convention collective en vigueur entre le Conseil de gestion et le SFCP - section locale 1253 y compris la Lettre d'entente sur les fonctions d'entraîneur relativement aux chauffeurs d'autobus

DESCRIPTION

Sous la responsabilité de la responsable et des responsables adjoints au transport, les chauffeurs d'autobus ayant des fonctions d'encadrement assignées enseignent aux chauffeurs d'autobus nouvellement embauchés, et à tout autre chauffeur d'autobus dont la responsable au transport a déterminé qu'il en a besoin, des techniques appropriées de conduite, de communication et de contrôle des élèves et toute autre formation jugée nécessaire. Les chauffeurs d'autobus ayant des fonctions d'encadrement assignées ont la responsabilité de :

- Transmettre à leurs collègues les connaissances et les aptitudes normalement exigées pour la conduite d'un autobus (reculer, changer les vitesses, changer les vitesses dans une côte, etc.).
- Accompagner et aider les chauffeurs nouvellement embauchés dans l'acquisition d'une expérience pratique de la conduite d'un autobus (formation au volant), d'abord sans élèves à bord, puis avec des élèves à bord.
- Accompagner et aider les chauffeurs nouvellement embauchés sur divers itinéraires d'autobus.
- Faire part de leur expérience aux chauffeurs nouvellement embauchés et leur enseigner des techniques appropriées de contrôle des élèves.
- Présenter et faire connaître à leurs collègues les changements technologiques apportés aux véhicules, le nouveau matériel ainsi que les nouvelles formules à remplir et exigences à respecter.
- Évaluer et formuler des recommandations au gestionnaire et au gestionnaire adjoint au sujet des capacités et du rendement des chauffeurs nouvellement embauchés.
- Après qu'il a été déterminé qu'une personne a besoin d'un encadrement et qu'elle en a été informée par la direction, le chauffeur d'autobus qui remplit des fonctions d'encadrement fournit à cette personne un soutien et une formation et remet au gestionnaire ou au gestionnaire adjoint un rapport sur les progrès réalisés.
- Renseigner les chauffeurs nouvellement embauchés sur les directives, procédures, règlements, formules et autres mesures en vigueur à l'échelle du district et de la province.
- Voir à ce que les méthodes d'entretien des véhicules décrites dans le programme de formation initial des chauffeurs d'autobus provinciaux soient bien comprises.
- Offrir des suggestions et des rétroactions relativement à l'amélioration et à la mise à jour du programme de formation des chauffeurs d'autobus.
- Aider le gestionnaire et le gestionnaire adjoint dans d'autres domaines au besoin ou selon le travail assigné (présenter les nouvelles règles aux élèves, aux parents, etc.).

QUALITÉS REQUISES

Être employé à titre de chauffeur d'autobus permanent auprès du district scolaire. Avoir des habiletés en relations interpersonnelles et des qualités de commandement solides. Avoir de bonnes aptitudes à la communication verbale et écrite. Faire preuve d'une bonne aptitude à la conduite et posséder des connaissances de base en mécanique. Avoir un bon jugement et la capacité d'assurer le contrôle des élèves. Avoir une connaissance générale des règles, directives, procédures et règlements à l'échelle de la province et du district. La personne doit être disposée à recevoir une formation sur différents sujets et à suivre des séances de formation continue. Elle doit également être capable de respecter un horaire de travail flexible, puisque des fonctions peuvent lui être assignées dans un court délai. La personne doit travailler de manière indépendante et avec un minimum de surveillance, et elle doit être disposée à se déplacer occasionnellement dans la province pour suivre une formation.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au **28 octobre 2020 à 16h00**. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant le numéro de concours à :

Ressources humaines

3376, rue principale, C.P. 3668, Succ. Bureau chef, Tracadie-Sheila (NB) E1X 1G5

Par courriel : jany.arseneault@nbed.nb.ca

ou télécopieur : (506) 394-3677